

Mail envoyé aux eurodéputés français le 6 septembre 2018 en vue du vote de la directive droit d'auteur le 12 septembre.

.....,

Mercredi prochain, aura lieu un vote crucial, celui sur le projet de directive Droit d'auteur, avec la création ou pas d'un droit voisin pour les éditeurs et les agences de presse. Cela dépend de vous.

La création de ce droit voisin est vitale pour l'économie de la presse.

Sans ce droit voisin, c'est un appauvrissement général de la production et de la diffusion d'informations de qualité auxquels nous assisterons.

Votre vote engage l'avenir de l'Europe et sa capacité à protéger la liberté d'expression et à résister aux fausses nouvelles, à la manipulation de l'information, à la propagande.

Il s'agit ni plus ni moins de la défense du pluralisme et de la démocratie.

Face à la campagne de désinformation agressive dont le Parlement européen a fait l'objet, nous nous devons de rappeler certaines vérités. C'est l'objet de la note que vous trouverez en pièce jointe.

Je me permets également de vous joindre l'étude menée dans 8 pays européens par le cabinet Harris qui met notamment en lumière que :

- **81 % des internautes pensent que les plateformes américaines doivent rémunérer les organes de presse lorsqu'elles utilisent leurs contenus. 87 % sont en faveur d'une législation qui garantisse une rémunération des créateurs.**
- **Une profonde inquiétude des citoyens sur le risque que font courir les plateformes américaines sur le fonctionnement des démocraties européennes :**
Les répondants estiment majoritairement que les plateformes ont plus de pouvoir que l'Union européenne (67%), et qu'elles compromettent la souveraineté et l'indépendance des pays européens (61%).

Les **citoyens sont donc en faveur de la directive droit d'auteur**, qui sera présentée au vote du **Parlement européen le 12 septembre**.

Cet **éclairage** sur l'adhésion des opinions publiques est **totalment inédit**.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à ce dossier, je vous prie d'agréer,, l'expression de mes salutations respectueuses.

Florence Braka

Directrice générale

01 42 47 01 00 - www.ffap.fr



Fédération Française des Agences de Presse